

Liste A2

PROFILS POINTUS CONSIDERES COMME ETANT RARES OU NON DISPONIBLES SUR LE MARCHÉ D'EMPLOI MAROCAIN

- Directeurs des programmes d'antennes de radio et télévisions ;
- Ingénieurs et architectes justifiant d'une expérience de plus de 5 ans ;
- Commandants de Bord, Commandants de navire, Pilotes d'avion ;
- Mécaniciens d'avion ;
- Professeurs et Chercheurs des établissements d'enseignement supérieur avec 5 ans d'expérience ;
- Professeurs et enseignants de langues et en langues étrangères justifiant d'un diplôme dans l'enseignement ou un diplôme supérieur (Licence au minimum dans la discipline à enseigner) avec 5ans d'expérience professionnelle au minimum justifiée

- Responsable et/ou coordinateur pédagogique des cours de langues justifiant des diplômes et une expérience professionnelle de 2ans au minimum
- Bibliothécaire, documentalistes et responsable de médiathèque avec 2ans d'expérience au minimum
- Conseillers d'orientation et conseillers principaux d'éducation avec 2 ans d'expérience au minimum

- Agents consulaires des représentations diplomatiques et consulaires basées au Maroc
- Conseillers auprès de représentations Economiques et commerciales des pays étrangers au Maroc
- Pilotes de Montgolfière ;
- Chefs boulanger, Chefs Chocolatier, Chefs Cuisinier, Chef pâtissier justifiant de 5ans d'expérience au minimum
- Cuisiniers toute spécialité confondue avec 3 ans d'expérience au minimum
- Téléconseillers opérant dans une autre langue autre que l'Arabe, l'Anglais, l'Espagnole ou le Français
- Métiers liés à la haute joaillerie (sertisseurs, tailleurs de pierres précieuses, concepteur CAO – 3D en joaillerie) ... justifiant de la formation et d'une expérience de 5 ans au minimum
- Majordomes recrutés par les structures hôtelières justifiant d'une expérience de 5ans au minimum ;
- Entraîneurs de chevaux ;
- Plongeurs corailleurs
- Green Keeper ;
- Thérapeutes Spa titulaires des diplômes et/ou certificats de formations adéquates et justifiantes de plus de 3ans d'expérience en la matière, recrutés par les structures hôtelières et les structures de bien-Être dont l'effectif de collaborateurs dépasse dix (10)
- Eleveurs de Dromadaires ;



Les candidats aux postes ci-haut doivent justifier des diplômes et de l'expérience professionnelle exigés pour le traitement simplifié.